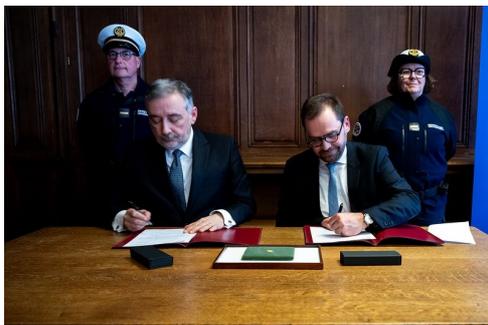


COMMUNIQUE DE PRESSE

Montreuil, le 2/04/2025

La douane remet à la BnF un sou d'or de Charlemagne et une mappemonde du XVII^e siècle



Sébastien TIRAN, directeur de la DNRED (à droite) et Gilles PECOUT, Président de la BnF signent les PV de cession

La Bibliothèque nationale de France a reçu, lors d'une cérémonie officielle le 1^{er} avril 2025, un sou d'or de Charlemagne et une mappemonde murale en deux hémisphères datant de la seconde moitié du XVII^e siècle. Saisis par la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED), le service de renseignement de la douane, ces pièces d'exception ont été confiées à la BnF dans le cadre d'une cession amiable à titre gracieux.

Un sou d'or de Charlemagne, trésor de la numismatique française

Le sou d'or de Charlemagne, apparu sur le marché de l'art en 2018, avait été signalé comme provenant certainement d'une fouille illicite et non déclarée. Cet objet a été saisi par la douane, et l'infacteur a fait l'objet d'une citation directe en justice. Le 3 avril 2024, une décision de la Cour d'appel de Lyon a prononcé la confiscation définitive du sou.

Cette monnaie rare, dans un état de conservation remarquable, est un sou ou *Solidus* (unité en or) mesurant **24 mm dont il n'existe que quatre exemplaires connus, dont un dans les collections de la BnF**. Elle a été émise sous le règne de l'empereur Charlemagne et frappée à Uzès entre 768 et 814. Son avers présente un monogramme carolin, tandis que son revers porte le nom d'atelier : VCE-CIV en deux lignes. Ce sou vient ainsi compléter de manière particulièrement pertinente la collection de monnaies carolingiennes de la Bibliothèque nationale de France, qui fait aujourd'hui référence en la matière.

Une mappemonde exceptionnelle du XVII^e siècle

Une mappemonde de grand format imprimée à Paris vers 1660, apparue sur le marché de l'art en Allemagne en avril 2007, a été signalée par la BnF comme issue d'une collection française et exportée illicitement hors de France. Saisie par la douane française en juillet 2007, elle a été confiée à la BnF en octobre 2012 mais n'avait jamais fait l'objet d'une remise officielle jusqu'à ce jour.

Restaurée et numérisée dans [Gallica](#), cette carte est rarissime : **seuls quatre autres exemplaires sont recensés**, dont trois se trouvent à l'étranger. Il s'agit de la deuxième carte murale du monde publiée en France, après celle de Guillaume Postel en 1581. L'auteur de la cartographie et le graveur demeurent inconnus, mais cette édition, due au marchand d'estampes parisien François Jollain, a été rehaussée de couleurs et complétée d'une « *Description géographique du globe terrestre* », imprimée en marges de la carte par le géographe du roi, **Pierre Duval**.

Ces deux affaires, sont le résultat des investigations menées par les agents de la DNRED, qui participent à la surveillance et à la protection du patrimoine culturel ainsi qu'à la répression des trafics frauduleux par un travail de recueil d'informations, d'analyses de risque destinées aux différents services douaniers et d'investigations réalisées par des enquêteurs spécialisés.

Ces succès illustrent aussi l'excellente coopération entre les services spécialisés de la douane et ses partenaires institutionnels de la culture (services patrimoniaux en administration centrale, musées nationaux, INRAP, DRASSM, DRAC) ainsi qu'avec l'autorité judiciaire.

En 2024, la douane a réalisé 60 constatations en matière de trafic de biens culturels et saisi 22 125 objets. Les biens anciens (hors monnaies), principalement issus de l'Antiquité gréco-romaine, représentent la majorité des infractions ; suivis des tableaux, peintures et dessins ainsi que des monnaies. Les autres objets de fraude témoignent également de la grande variété des biens qui font l'objet de trafic : statues, incunables, archives, meubles notamment.

Cette cession, fruit de la collaboration entre la douane et la BnF, souligne l'importance de la coopération entre les institutions pour la préservation et la restitution du patrimoine culturel, garantissant ainsi la protection de trésors historiques pour la mémoire collective.



[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- Photos : <https://fic.kr/s/aHBqjC7vjF>
- Vidéo : <https://www.swisstransfer.com/d/24026c6c-8dc3-4145-8819-19d10f0b669a>
- lien You tube : <https://youtu.be/v6jATjc1hdg>
- Dossier de Presse : [ici](#)

Contacts presse :

BnF :

Elodie Vincent, cheffe du service presse, tournages et partenariats médias elodie.vincent@bnf.fr 01 53 79 41 18

Marie Borgen, attachée de presse marie.borgen@bnf.fr 06 98 22 24 86

Les communiqués sur l'espace presse de la BnF : www.bnf.fr/fr/presse

Service de presse de la douane : Tél : 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714

presse@douane.finances.gouv.fr